

Délibérations prises lors du report du Comité Syndical le 30 juin 2023 faute de quorum le 22 juin 2023

- Approbation du procès-verbal du CS du 23 février 2023
- Modification des statuts du SyMCA au 01 janvier 2024
- Elaboration d'un guide de mise en œuvre du DACCL : proposition financière AID